

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 5 janvier 2018

La CFE-CGC Métallurgie conforte sa place de 3ème organisation syndicale représentative  
dans le champ de la Métallurgie

La publication de l'arrêté du 22 décembre 2017 reconnaît la CFE-CGC comme l'une des quatre organisations syndicales représentatives dans le champ couvert par l'ensemble des conventions collectives de la Métallurgie.

Pour la négociation des accords collectifs au niveau national, le poids de la CFE-CGC est de plus de 22 %, en progression de près de 5 points, derrière la CGT et la CFDT, et devant Force Ouvrière.

Ce bon résultat est le fruit du travail acharné des militants sur le terrain pour donner voix et force à la CFE-CGC ; il encourage l'ensemble des adhérents et des militants à mettre leurs compétences et leur disponibilité au service de leurs collègues.

## **Contact presse**

Gabriel Artero – Président  
06 60 70 30 90  
Jean-Yves Hemery - Secrétaire général  
06 12 09 03 52